

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : FAC00012

Date : 21/11/2022

N° client : CLT00004

FACTURE

M. & Mme Franck GROUHEL

45 rue Jacques Chalmont

79180 CHAURAY

Réf. : Réf. à DEV00005

Demande des clients :

En partant des espaces nus, concevoir un aménagement sur-mesure, unique, original, chic et en harmonie, pour les 3 espaces suivants situés au 1er étage :

- Le palier en sortie d'escalier, avec une bibliothèque offrant de nombreux rangements (ouverts et fermés) et un coin lecture cosy
- La chambre de Valentin, avec un lit 160 x 200 cm, de nombreux rangements (livres, jeux, quelques vêtements) et un véritable bureau (NB : intégrer la suppression du placard existant et prévoir une chambre évolutive au départ de Valentin)
- La chambre de Marine, dans un style intemporel, avec un lit 140 x 190 cm, des rangements (livres, quelques vêtements) et un coin bureau

Délai de réalisation : Début des études au plus tard 2 semaines après réception du devis signé

Libellé	Montant
FAISABILITE / ESQUISSE - Première visite pour compréhension du besoin et découverte du lieu à aménager - RV de présentation de plusieurs propositions de design de projets avec visuels 3D et planches d'ambiance pour l'aménagement du palier et des 2 chambres de l'étage NB : Esquisses réalisées à partir du plan côté remis par les clients	350,00 €
AVANT PROJET - Reprise des côtes précises de l'espace - Réalisation des plans 2D et de visuels 3D côtés de la proposition retenue et ajustée par les clients, avec positionnement des matériaux et couleurs - RV de présentation de l'avant-projet et d'échange avec les clients	350,00 €

Libellé	Montant
PROJET DEFINITIF - Ajustement des plans détaillés 2D et 3D côtés du projet suite aux échanges avec les clients sur l'avant-projet - Réunion, avec les clients, de présentation du projet aux artisans <i>NB : Plans détaillés 2D et 3D ne pouvant pas servir de plans d'exécution</i>	200,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Acompte(s) reçu(s) HT	700,00 €
Echéance(s)	Acompte de 180,00 € au 20/06/2022 Acompte de 170,00 € au 30/08/2022 Acompte de 350,00 € au 21/09/2022 200,00 € au 21/12/2022	Total	200,00 €
Echéance(s) réglée(s)	180,00 € réglée le 23/06/2022 par Chèque ou virement à réception de la facture 170,00 € réglée le 30/08/2022 par Chèque ou virement à réception de la facture 350,00 € réglée le 21/09/2022 par Chèque ou virement à réception de la facture		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EURL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.